

Partie quinze

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES — VICKERS & BENSON

15.1

Description de l'entreprise

Vickers & Benson a été créé au Canada en 1924 en tant qu'agence de publicité. En 1990, John Hayter est devenu le président et PDG de même que le principal actionnaire de Vickers & Benson Companies Limited (« Vickers & Benson »). Le capital social que Vickers & Benson détient dans d'autres entreprises est précisé dans les tableaux qui présentent la structure de l'entreprise (pièce P-412, pages 1 à 4).

En mars 2000, les actifs de Vickers & Benson ont été cédés à une nouvelle société, NEWBO VB Inc. qui a fusionné avec Vickers & Benson Inc. pour constituer une nouvelle société appelée Arnold Worldwide Canada Inc. Celle-ci est détenue à 100 % par Havas, société ouverte française.

Parmi les principaux clients de Vickers & Benson au début des années 90, on trouvait la Banque de Montréal, Cantel, CFTO-TV, Ford, les Viandes M&M, McDonald's, MTCVA, Miles Laboratories, Molson, Ontario Hydro, Ontario Jockey Club, Ortho, Quaker et 3M.

15.2

Processus de sélection du gouvernement

Le tableau 108 donne la liste des processus de sélection répertoriés visant à recruter des agences et à l'issue desquels les services de Vickers & Benson ont été retenus.

Tableau 108 : Processus de sélection - Vickers & Benson

Année	Placement média	(en millions \$)			
		Commandites	Commission d'agence ¹	Production	
Contrats gérés par les agences					
1994-95	0,74	-	0,13	1,20	
1995-96	6,79	1,76	1,38	12,03	2
1996-97	1,55	2,38	0,29	26,57	3
1997-98	4,75	22,58	2,91	21,31	5
1998-99	6,27	23,61	4,63	26,90	6
1999-00	-	25,84	3,78	17,86	4
2000-01	-	25,41	3,76	10,81	3
2001-02	-	30,25	4,54	5,77	4
2002-03	-	8,00	1,19	0,11	-
Total géré par les agences	<u>20,10</u>	<u>139,83</u>	<u>22,61</u>	<u>122,56</u>	<u>30</u>
Contrats gérés à l'interne					
2001-02				4,40	

15.3

Contrats du gouvernement du Canada

15.31 Contrats des PSC

Comme le précise l'annexe 25, entre le 8 juillet 1996 et le 1^{er} avril 1999, Vickers & Benson a conclu 10 contrats des PSC avec TPSGC, le SPROP et la DGSCC pour un total de 15 362 215 \$.

La Série Chine - Le Canada d'un océan à l'autre (« Série Chine ») - a représenté cinq de ces 10 contrats pour un total de 8 848 040 \$.

Le contrat concernant le budget de 1999 comportait 3 400 000 \$ en placement média, et il a totalisé 4 350 000 \$.

Tableau 109: Contrats des PSC à Vickers & Benson

Année	Contrats accordés à		Total
	Vickers & Benson Communications	Directions incluant Média/I.D.A. Vision	
1996-97	3 555 640	-	3 555 640
1997-98	2 642 400	-	2 642 400
1998-99	2 764 175	3 400 000	6 164 175
1999-00	3 000 000	-	3 000 000
Total	11 962 215 \$	3 400 000 \$	15 362 215 \$

15.32 Contrats de publicité

Comme l'indique l'annexe 10, entre le 1^{er} avril 1994 et le 31 mars 2003, Vickers & Benson a été l'agence de communication pour de nombreux contrats de publicité pour lesquels TPSGC - SPROP/DGSCC était l'autorité chargée du contrat. La valeur totale des contrats en question était de 277 570 801 \$. La liste comprend les directives à Média/I.D.A. Vision pour des achats d'espaces dans les médias pour un total de 91 235 926 \$.

Tableau 110: Contrats de publicité pour lesquels Vickers & Benson a été l'agence de communication

	(en millions \$)		
	Total des contrats durant la période	Contrats examinés par Kroll	Pourcentage du total des contrats (%)
Commandites	99,82	94,78	95,0 %
Commissions d'agence	15,37	13,61	88,6 %
Placement média	12,57	5,96	47,4 %
Production	<u>103,45</u>	<u>96,19</u>	93,0 %
Total	231,21	210,54 \$	91,02 %

15.4

Administration des contrats

15.4.1 Série Chine - « Le Canada d'un océan à l'autre » - 10 millions de dollars

Notre examen des contrats des PSC pour la Série Chine a révélé l'existence de cinq contrats de TPSGC (débutés en juillet 1996 et terminés en avril 1999) pour une valeur totale de 8 848 000 \$. En outre, nous avons découvert sept autres contrats concernant la Série Chine ayant été financés par d'autres ministères fédéraux, pour une valeur totale de 850 000 \$, et une entente financée par Formation aérospatiale Canada international pour un total de 278 972 \$.

L'annexe 26 du présent rapport donne la liste des contrats répertoriés dans le cadre de la Série Chine, pour un total de 9 977 012 \$.

La Série Chine comprenait 26 épisodes d'une demi-heure qui devaient être diffusés à plusieurs reprises sur les ondes de la Télévision centrale chinoise (CCTV). Les émissions s'appuyaient sur un voyage à travers le Canada pour enseigner l'anglais à un auditoire chinois estimé à plus de 60 millions de téléspectateurs. Les emplacements canadiens permettaient de présenter la technologie, l'infrastructure et la culture du Canada. L'animateur de chaque épisode était Mark Rosewell, connu en Chine sous le nom de « Dashan », étoile de la télévision chinoise. La série trouvait son prolongement dans un livret d'accompagnement en langue anglaise, tiré à un million d'exemplaires.

Notre analyse du financement des contrats des PSC nous a permis de constater que 4,1 millions de dollars ont été directement prélevés dans la Réserve pour l'unité afin de financer la Série Chine. L'annexe 27 donne plus de détails au sujet de ce montant.

Comme nous l'avons constaté, les contrats de la Série Chine ont atteint 9 977 012 \$ en tout (y compris le contrat EN771-6-0188 de 1 400 640 \$³⁹), pour un coût moyen, pour le gouvernement du Canada, de 383 731 \$ par épisode.

³⁹ Dans sa réponse à sa citation à comparaître, M. Hayter a remis un résumé des tableaux comptables d'où sont exclus le contrat EN771-6-0188.

La partie « Exigences et portée du travail » du contrat EN771-6-0188 précise que ce contrat s'inscrit à l'appui du programme de publicité de la « Série de la Télévision centrale de Chine ». L'annexe B du contrat décrit ainsi le contrat :

[TRADUCTION]

« Proposition en vue d'assurer la promotion, le développement, la production et le positionnement du gouvernement du Canada dans la série 'Dashan and Friends' de la Télévision centrale chinoise ».

L'annexe B au contrat évalue le travail à 1 400 640 \$, y compris les éléments suivants :

	<u>Devis</u>
1. Événement promotionnel à la CCBC AGM de Shanghai – devis	32 000 \$
2. Production des promotions canadiennes par le biais de livrets accompagnant la série sur CCTV – devis	153 875 \$
3. Positionnement du gouvernement du Canada dans les treize (13) épisodes de la série de CCTV – devis	172 250 \$
4. Production de sept émissions spéciales au Canada intitulée « <i>Canada in the Global Economy</i> » – devis	788 015 \$
5. Plans de leçon d'apprentissage de l'anglais – devis	254 500 \$
Total	1 400 640 \$

Le coût moyen pour le gouvernement du Canada, pour chacun des 26 épisodes, à l'exclusion du contrat EN771-6-0188, serait donc de 329 860 \$.

Kroll a examiné les cinq contrats de TPSGC concernant la Série Chine et constaté que l'un d'eux, le contrat EN771-7-0017, daté du 1^{er} avril 1997, stipule ce qui suit à l'annexe A, à la rubrique précisant les modalités de paiement :

188 Qui est responsable? Vérification juricomptable

[TRADUCTION]

« L'entrepreneur touchera un prix global ferme de 1 597 400 \$ (plus TPS éventuellement) pour les services décrits ci-dessous devant être fournis au responsable du projet, à Ottawa, Ontario, sur la base d'un coût par épisode s'établissant ainsi :

Producteur : 10 jours @ 2 250 \$/jour =	22 500 \$
Metteur en scène : 10 jours @ 1 850 \$/jour =	18 500 \$
Coordonnateur linguistique ALS : 12 jours @ 1 850 \$/jour =	22 200 \$
Coordonnateur de la production : 46 jours @ 1 500 \$/jour =	69 000 \$
Équipe de tournage : 5 jours @ 7 500 \$/jour =	37 500 \$
Production en studio : 4 jours @ 6 500 \$/jour =	26 000 \$
Maquettiste de studio : 10 jours @ 1 500 \$/jour =	15 000 \$
Déplacement du producteur et l'équipe, et frais sur place : 5 jours =	17 500 \$
Sous-total	228 200 \$
Frais complets pour un second passage @ 228 200 \$ par épisode x 7	
Total	1 597 400 \$

Les quatre autres contrats de TPSGC apparaissant à la rubrique qui concernent les modalités de paiement renvoient à l'annexe A du contrat qui précise :

[TRADUCTION]

A. Production maison : les services de création, les services de direction artistique, les services de rédaction, d'après un taux horaire ferme multiplié par le nombre d'heures nécessaires ».

B. Frais remboursables

B.1.2. Pour les sous-contrats de moins de 30 000 \$ TPS incluse ou pour la production télévisée,

« L'entrepreneur sera remboursé pour toute dépense raisonnable et dûment assumée pour acquérir des biens et des services auprès de fournisseurs extérieurs, au prix fournisseur, sans rabais de gros ou remise pour règlement rapide plus 17,65 % au titre des frais généraux et des bénéfices. »

Vickers & Benson a facturé 8 848 000 \$ à TPSGC pour les cinq contrats qui annonçaient tous un prix fixe « tout compris ». Vickers & Benson n'a pas fourni à TPSGC de facture d'appui provenant de ses sous-traitants ni de facture précisant le nombre d'heures effectué par les employés de la firme pour ce projet.

Conformément à la citation à comparaître que lui a adressé la Commission, Vickers & Benson a fourni pour 4,3 millions de dollars de factures de fournisseurs au sujet de la Série Chine afin d'expliquer des dépenses de 4,7 millions.

En outre, Vickers & Benson a remis un devis récent des heures que M. Hayter et d'autres employés de Vickers & Benson ont consacrées à ce projet entre 1993 et 1999. D'après cette évaluation du nombre d'heures effectué et un calcul du taux horaire, selon les salaires versés aux personnes en question, et en tenant compte de frais généraux de 95 % du total calculé pour la main-d'œuvre, Vickers & Benson estime à 1,8 million de dollars les coûts de « main-d'œuvre pour la production maison » et à 2,3 millions de dollars les coûts de « gestion de projet », pour un total de 4,1 millions de dollars. La part attribuable à M. Hayter sur ce total est de 627 000 \$, d'après une estimation de 1 900 heures à 330 \$ de l'heure. À partir de ce calcul d'établissement du prix de revient, Vickers & Benson a estimé avoir réalisé un bénéfice sur la Série Chine de 1,2 million de dollars, soit 12 % du montant brut facturé, le contrat EN771-6-0188 intervenant dans ce calcul.

Nous avons constaté que les deux derniers contrats de TPSGC (EN771-8-0098 daté du 15 janvier 1999 et EP043-9-0048 daté du 1^{er} avril 1999) concernent la deuxième série des 13 épisodes pour un total de 4 500 000 \$, soit 346 154 \$ par épisode. Nous n'avons trouvé, dans les dossiers de TPSGC relativement à Vickers & Benson, aucune information nous permettant de savoir comment ces sommes ont été déterminées.

15.4.2 Budget de 1999 - 4 350 000 \$

Le contrat a été alimenté à partir des fonds des PSC, même s'il concernait une campagne de publicité pour le budget fédéral de 1999.

15.4.3 Publicité

Kroll a revu les factures et les documents d'appui pour un échantillon de contrats de publicité de Vickers & Benson, comme le présente le tableau ci-dessous :

Tableau 111 : Contrats de publicité de Vickers & Benson examinés par Kroll

N° contrat	Ministère	Campagne	Montant
U1740-6-0002	Tourisme	Asie Pacifique	5 360 000 \$
U1710-6-0081	Tourisme	Asie Pacifique	7 148 000
60074-8-0259	Finances	Divers «98-99»	3 000 000
V8009-8-0023	DRHC	Information sur le PSR	50 000
V8009-9-0023	DRHC	Information sur le PSR	274 000
U1710-6-0388	Tourisme	Programme loisirs E.-U.	6 000 000
			<u>21 832 000 \$</u>

À l'examen de ces dossiers, nous avons constaté que Vickers & Benson a facturé le ministère pour du temps d'agence à partir des devis approuvés par le ministère et non du nombre d'heures effectivement passées à exécuter ces contrats, aux taux horaires précisés dans les documents contractuels.

15.5

Apport financier des contrats de publicité et de PSC pour Vickers & Benson

15.5.1 Part du chiffre d'affaires attribuable au gouvernement du Canada par rapport à d'autres clients

Comme l'indique la pièce P-142, page 210, entre 1996 et 2003, le chiffre d'affaires réalisé par Vickers & Benson grâce à des contrats de PSC et de publicité du gouvernement ont représenté entre 20 et 34 % de son chiffre d'affaires total, pour une moyenne de 23 % sur la période de huit ans.

15.6

Utilisations notables des fonds par Vickers & Benson

15.6.1 Salaires et gratifications aux cadres

La pièce P-412, pages 9(B) et 10 précise les primes aux employés et les gratifications aux cadres versés entre 1994 et 2003.

15.6.2 Paiements à Oro Consulting

La pièce P-414, pages 5 et 6, donne la liste des paiements effectués par PacCanUs Inc., personne morale qui détient la totalité des actions de Vickers and Benson, à Oro Consulting entre avril 2000 et avril 2002. Ces paiements s'élèvent à 371 600 \$ en tout en honoraires de consultation et à 29 795 \$ en dépenses.

15.6.3 Contributions à des partis politiques

La pièce P-412, page 232, précise les paiements faits au Parti Libéral du Canada, tels que consignés dans les livres comptables de Vickers & Benson et tels que déclarés par Élections Canada pour Vickers & Benson Advertising Ltd., Genesis Media Inc., John Hayter, Southside Digital Communications, Warwick and Associates et PacCanUs.

